

	<p>Ville de Saint-Loubès (Gironde)</p> <p>Séance du Conseil Municipal du lundi 30 janvier 2012, 18h00</p>	<p><u>PROCÈS-VERBAL</u></p>
---	---	------------------------------------

NOMBRE DE MEMBRES :

DATE DE LA CONVOCATION : 23/01/2012

DATE D’AFFICHAGE : 23/01/2012

Afférents au Conseil Municipal :29

En exercice :29

L’an deux mil douze et le trente janvier à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-LOUBÈS, régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi, en l’hôtel de ville de SAINT-LOUBÈS, sous la présidence de Monsieur Pierre DURAND, Maire de la Commune.

Présents	DURAND Pierre BARIANT Pierre BAUDET Jean Michel BELMONTE Brigitte BERTHELIER Jean-Michel BONNAMY Monique BOVA Marie DURAND Agnès GONZALEZ José GOULLAUD Françoise	HAUTEFAYE Colette KNIBBS Paula LAMBERT Sylvie LIGNAC Bernadette MAUGET Denis QUILICO Chantal REY Gérard RODRIGUEZ André RUBIO Marie-Christine SEVERIN Marie-France
Absents qui avaient donné pouvoir	BERGAMO Florence à KNIBBS Paula MASSONNEAU Bernard à BARIANT Pierre OLIVER Joëlle à BAUDET Jean-Michel STURNY Lilian à DURAND Pierre	
Absents	BONNEAU CASTET Jean-François (arrivé à 18h16) DUVERNE Bernard GIACOMINI Pierre ROUX Serge RUNDSTADLER Marianna (arrivé à 18h38)	
Secrétaire de séance	BERTHELIER Jean-Michel	

§§§

Le Maire ouvre la séance à 18h00. Il désigne un secrétaire de séance, puis demande si le procès-verbal du précédent conseil appelle des observations de la part des conseillers.

Monsieur MAUGET fait deux remarques :

Page 7 : ses propos ont été mal retranscrits. En réaction à Monsieur DURAND qui avait déclaré que la municipalité respectait son projet, il avait dit que des outils existaient déjà et qu’il fallait les faire fonctionner.

Page 9 : à propos des droits de plantation, il avait déclaré que la demande de soutien émanait de la société GVG, important négociant de vin .

Une fois ces précisions apportées, il est procédé au vote. Le procès-verbal de la séance

du 13 décembre 2011 est adopté à l'unanimité.

I – FINANCES / MARCHÉS PUBLICS

I – FINANCES / MARCHÉS PUBLICS

- **D2012-01-01 AUTORISATION D'INVESTISSEMENT 2012**

Dans l'attente du vote du budget, la commune peut, par délibération de son conseil municipal, décider d'engager, de liquider et mandater, des dépenses d'investissements dans la limite de 25% des investissements budgétisés l'année précédente.

Il est proposé d'autoriser les dépenses suivantes :

<u>Objet</u>	<u>Fournisseur</u>	<u>Montant TTC</u>
Marché à commande voirie 2012	Eurovia	104 052,00
Balises	TPS	2 403,96
Chauffe-eau aire d'accueil	Baudet	712,82
Micro-chaine école de danse	Boulangier	249,90
Réfrigérateur (école Toulet)	Ugap	99,00
Balance alimentaire	Ugap	103,20
Tapis hall d'entrée mairie	PHS	1 294,31
Dépenses imprévues	-	10000

Monsieur DURAND présente ce projet de délibération : les dépenses d'investissement ne peuvent être engagées que lors du vote du budget, fin mars. Avant ce vote, le conseil municipal peut autoriser de telles dépenses dans la limite de 25% des crédits inscrits en investissement l'année précédente. Il demande donc au conseil municipal de voter des crédits pour les travaux de voirie dans le cadre du marché pluriannuel à bons de commande, car le planning actuel de l'entreprise est favorable. Il explique ensuite que les balises seront installées devant le collège afin de règlementer le stationnement, gênant aux heures de rentrée et de sortie des classes.

Madame LIGNAC confirme que la situation est en effet anarchique à certains moments de la journée.

Il est procédé au vote.

La délibération relative à l'autorisation d'investissement 2012 est adoptée à l'unanimité.

- **D2012-01-02 TARIF SÉJOUR SKI INTERCOMMUNAL**

Le séjour ski intercommunal (communes de la CDC + IZON) est organisé par le Service Jeunesse Prévention cette année à PIAU du 26 février au 3 mars . Il est proposé au conseil municipal de fixer le tarif de la manière suivante :

- __tarif 1 : 120 € pour un QF en dessous ou égal à 931,
- __tarif 1 : 180 € pour un QF au dessus de 931
(931 étant la moyenne des QF du territoire).

Monsieur DURAND présente ce projet de délibération.

Il est procédé au vote.

La délibération relative au tarif du séjour ski intercommunal est adoptée à l'unanimité.

• **D2012-01-03 DEBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE**

Le débat d'orientation budgétaire est obligatoire pour les communes de plus de 3500 habitants. Il doit intervenir dans les deux mois qui précèdent le vote du budget.

Ce débat permet au conseil de discuter des grandes orientations qui présideront à l'élaboration du budget 2010. C'est l'occasion pour les élus d'examiner les perspectives budgétaires 2012.

Pour aborder les grandes orientations budgétaires, il convient de se référer aux perspectives économiques nationales, à la loi de finance ainsi qu'aux chiffres clés du budget de la commune. Les éléments financiers et techniques suivants permettront au débat d'orientation d'avoir lieu.

I - Perspectives économiques pour l'année 2012 *(Source Association des Petites Villes de France)*

Croissance et inflation

Alors que la progression du PIB était négative de 0,1 % au 2^e trimestre 2011, l'économie française a enregistré une croissance de 0,4 % au troisième trimestre par rapport aux trois mois précédents, d'après les données préliminaires des comptes nationaux publiés par l'Insee.

L'acquis de croissance à la fin septembre, c'est-à-dire la performance qu'afficherait le PIB français sur l'ensemble de l'année dans l'hypothèse d'une croissance nulle au quatrième trimestre, ressort à 1,7

D'après l'Insee, ce rebond permettrait d'atteindre une croissance annuelle de 1,7 %, pour l'année 2011, en légère accélération par rapport à 2010 (+ 1,5 %). En 2012, le taux de croissance du PIB s'établirait à + 1,3 %. Les prévisions des économistes se situent toutefois dans une fourchette assez large, de 0,0 % à + 2,5 %, illustrant l'importance des incertitudes pesant sur la croissance. L'hypothèse d'une récession n'est désormais plus totalement exclue.

Les prix à la consommation connaissent quant à eux une progression de 2,0 % en 2011, après + 1,5 % en 2010. Cette reprise de l'inflation est notamment imputable à la hausse des prix alimentaires, en partie compensée par un repli du prix de l'énergie. En 2012, l'inflation connaîtrait un reflux et s'établirait à + 1,7 %.*

Investissement public

L'investissement a ralenti légèrement au troisième trimestre selon l'INSEE (+ 0,4%, après 0,6%). Sur l'année, l'investissement progresserait de 3,4%. Après une diminution sensible en 2010, l'investissement public local progresserait en 2011 de 2,9% pour atteindre 51,9 milliards d'euros selon Dexia Credit local. Malgré l'approche des élections, l'investissement pourrait toutefois en 2012 être affecté, dans une certaine mesure, par un

durcissement des conditions d'accès au crédit et, la consommation des ménages, par les effets des mesures d'austérité.

Déficit public

Le projet de loi de finances pour 2012 s'inscrit dans la trajectoire pluriannuelle de retour à l'équilibre des finances publiques. Pour 2012, le Gouvernement a choisi de retenir une hypothèse de croissance à 1,75 %, identique à celle de 2011. Le déficit public serait ramené de 5,7 % en 2011 à 4,5 % en 2012, 3 % en 2013, 2 % en 2014 puis 1 % en 2015.

Le PLF 2012 prévoit un déficit de l'État à 81,8 Md€. Ce déficit 2012 devrait être réduit d'un milliard d'euros. Il s'établira ainsi à 80,8 Md€, en hausse de près de 15 Md€. La projection des déficits pour les collectivités locales (-0.2 % en 2012 après - 0.1% en 2011) repose elle sur l'hypothèse d'un retour à l'équilibre en 2015.

II. L'évolution des concours financiers de l'État

En 2010, suite à la deuxième conférence nationale sur le déficit, le gouvernement a décidé de geler en valeur les concours financiers de l'État aux collectivités territoriales à compter de l'année 2011, et ce pour 3 ans. Par conséquent pour les collectivités locales, le projet de loi de finances adopté aujourd'hui en Conseil des ministres s'inscrit dans la trajectoire de redressement des comptes publics prévue dans la loi de programmation des finances publiques (LPFP), de 2011 à 2014. La norme de progression des crédits «zéro volume » s'applique donc aux dotations inscrites dans le périmètre de l'enveloppe normée. L'ensemble des concours financiers et subventions aux collectivités, à l'exclusion du FCTVA et du produit des amendes de police sont donc touchés par le gel. Le montant mis en répartition pour 2012 à l'issue de la 3e lecture par l'Assemblée nationale a ainsi été fixé à 41.39 milliards d'euros.

Ainsi, plusieurs dotations, synonymes de variable d'ajustement, diminueront, jusqu'à parfois 14,5%, en particulier les compensations de fiscalité. Le PLF 2012 prévoit aussi un prélèvement de 140 millions d'euros (contre 130 millions d'euros en 2011) sur les crédits de la dotation de garantie en fonction du potentiel fiscal des communes (baisse maximum de 6%). Un autre prélèvement à hauteur de 100 millions interviendra au niveau de la compensation de la suppression de la part «salaires», soit une baisse de 1,6 % des crédits des communes ou des EPCI. A noter que les crédits du FCTVA diminueront de 9% en 2012, en raison du ralentissement de l'investissement public local. Une ponction supplémentaire de deux cents millions d'euros sur les collectivités locales est également prévue. Concernant les fonds départementaux de péréquation de la taxe professionnelle (FDPTP), ils seront amputés de 38 millions d'euros, mais de nouvelles recettes pourront venir les alimenter en 2012 au cas où certains besoins n'auraient pas été pris en compte.

La "TGAP granulats" (23 millions d'euros) est elle supprimée tout comme la "dotation sur les flippers". La TGAP (taxe générale sur les activités polluantes des matériaux d'extraction), dite "TGAP granulats" instituée par l'article 139 de la loi de finances pour 2011 devait entrer en vigueur en 2012 et visait à apporter une ressource supplémentaire aux communes ayant des carrières sur leur territoire ». La dotation sur les jeux automatiques (« dotation flipper ») visait elle à compenser la suppression de cette taxe. par une petite dotation de 9 millions. En outre, le fonds de solidarité des collectivités touchées par des catastrophes naturelles, dont les crédits des années précédentes n'ont pas été consommés, ne sera pas abondé. Enfin, le produit des amendes de police alloué aux collectivités locales sera amputé "exceptionnellement en 2012" de 33 millions d'euros. Les députés ont aussi réintroduit la non-indexation du barème de l'impôt sur le revenu. Par cette mesure, l'Etat fera en 2012 une économie de 57 millions d'euros sur les exonérations de taxe d'habitation et de foncier bâti (qui sont déclenchées en fonction de seuils de revenu fiscal de référence). Les députés ont enfin voté l'instauration d'un jour de carence pour les fonctionnaires lors d'un arrêt maladie.

L'assemblée nationale a adopté l'article fixant la revalorisation des bases de la fiscalité locale. Celle-ci est considérée comme définitivement adoptée, sauf invalidation éventuelle par

la Conseil constitutionnel. Les valeurs locatives qui servent de base aux impôts directs locaux en 2012 sont revalorisées en par un coefficient égal à 1,018 (+1,8%) pour les propriétés non bâties, pour les immeubles industriels relevant de la méthode dite comptable et pour l'ensemble des autres propriétés bâties. Ce coefficient est légèrement inférieur à l'inflation, concernera aussi les bases de la cotisation foncière des entreprises (CFE). III. Le nouveau système de péréquation horizontale

La création à compter de 2012 d'un fonds national de péréquation des recettes fiscales intercommunales et communales qui « vise à diminuer les inégalités de ressources fiscales entre les EPCI à fiscalité propre et entre les communes n'appartenant à aucun EPCI à fiscalité propre ».

III. RAPPEL DES CHIFFRES CONCERNANT LE BUDGET COMMUNAL

STL - COMMUNE ST LOUBES / COM - BUDGET COMMUNAL M14 / 2011			
Chapitre	Budgétisé	Réalisé	%
	Montant	Montant	
Fonctionnement - Dépense	10 302 753,91	7 867 084,27	76,36
011 - Charges à caractère général	2 464 254,00	2 078 149,18	84,33
012 - Charges de personnel et frais assimilés	4 796 268,00	4 744 879,47	98,93
014 - Atténuations de produits	41 526,00	41 525,22	100,00
022 - Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00	0,00	0,00
023 - Virement à la section d'investissement	1 263 068,91	0,00	0,00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	221 768,00	260 742,21	117,57
65 - Autres charges de gestion courante	1 240 384,00	468 721,33	37,79
66 - Charges financières	267 335,00	266 417,02	99,66
67 - Charges exceptionnelles	8 150,00	6 649,84	81,59
Fonctionnement - Recette	10 302 753,91	9 919 071,22	96,28
002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	691 903,91	0,00	0,00
013 - Atténuations de charges	168 300,00	183 174,70	108,84
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	33 000,00	26 219,96	79,45
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	793 820,00	853 162,37	107,48
73 - Impôts et taxes	6 693 269,00	6 905 892,51	103,18
74 - Dotations, subventions et participations	1 797 707,00	1 809 643,23	100,66
75 - Autres produits de gestion courante	45 000,00	45 635,16	101,41
76 - Produits financiers	52 254,00	52 266,58	100,02
77 - Produits exceptionnels	27 500,00	43 076,71	156,64
Investissement - Dépense	4 229 945,00	3 212 774,74	75,95
020 - Dépenses imprévues (investissement)	15 700,00	0,00	0,00
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	33 000,00	26 219,96	79,45
041 - Opérations patrimoniales	58 000,00	57 442,45	99,04
16 - Emprunts et dettes assimilées	669 080,00	669 079,70	100,00
20 - Immobilisations incorporelles	46 850,66	34 706,32	74,08
204 - Subventions d'équipement versées	274 320,00	245 317,38	89,43
21 - Immobilisations corporelles	1 106 439,57	853 804,99	77,17
23 - Immobilisations en cours	2 026 554,77	1 326 203,94	65,44
Investissement - Recette	4 229 945,00	2 358 805,19	55,76
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	393 736,25	0,00	0,00
021 - Virement de la section de fonctionnement	1 263 068,91	0,00	0,00
024 - Produits de cessions	387 225,00	22 160,00	5,72
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	221 768,00	260 742,21	117,57
041 - Opérations patrimoniales	58 000,00	57 442,45	99,04
10 - Dotations, fonds divers et réserves	1 121 825,84	1 285 540,84	114,59
13 - Subventions d'investissement reçues	174 321,00	122 919,69	70,51
16 - Emprunts et dettes assimilées	550 000,00	550 000,00	100,00
27 - Autres immobilisations financières	60 000,00	60 000,00	100,00

Monsieur DURAND présente ces données :

Il fait le point sur le projet de cuisine centrale et de deux restaurants scolaires. Les marchés de travaux vont être lancés, le chantier va commencer en avril ou mai. Des banques ont été contactées qui ont proposé des prêt. Vu la situation financière saine de la commune, le financement de ce projet ne devrait pas poser problème.

18H16 : arrivée de Monsieur BONNEAU-CASTET Jean-François.

Monsieur DURAND aborde ensuite le projet d'ALSH à l'école Jean de la Fontaine, qui a plusieurs mois de retard, de nombreux lots ayant été déclarés infructueux. L'architecte réalise une évaluation des coût lot par lot dont la variation peut être de plus ou moins 5%. Des lots ont été infructueux pour deux raisons : certaines offres ont été incomplètes et des lots n'ont fait l'objet d'aucune offre. En cas d'infructuosité, le lot doit être relancé, ce qui a été fait pour trois lots. Désormais le marché va pouvoir être attribué et les travaux vont commencer prochainement.

Des travaux routier sont prévus : comme tous les ans la commune va investir environ 500 000 €. C'est une charge pour le budget, mais il est impératif d'entretenir les routes de la commune. En 2012, seront installées des poutres de rives pour renforcer certaines voies dont les bas-côtés s'effondrent, notamment le chemin de Mage. D'autres travaux sont prévus, place de l'église et dans deux petits lotissements.

Les bâtiments communaux feront aussi l'objet de travaux, mais ceux-ci reviennent tous les ans, comme dans les écoles par exemple.

Le budget sera élaboré et exécuté en tenant compte d'une augmentation limitée des impôts communaux à + 1,9%.

Monsieur MAUGET déclare que le groupe Démocratie Communale s'étonne que le Maire a annoncé la baisse de la DGF à la population, lors des vœux présentés aux Loubésiens, avant d'en informer le conseil municipal.

Monsieur DURAND explique que le manque à gagner qui découle de cette diminution de la DGF est de 100 000 €, ce qui est une certaine somme, qui ne remet toutefois pas en cause un budget de dix à onze millions d'euros. Il poursuit : l'exercice budgétaire 2011 a été bon, grâce à une gestion prudente. A Saint-Loubès, on ne thésaurise pas. Le programme prévu sera tenu et réalisé sur plusieurs années, avec en même temps la volonté de désendetter la commune. En 2012, l'excédent de fonctionnement à reporter de 2011 va être intéressant.

Monsieur MAUGET demande quelle enveloppe cela représente.

Monsieur DURAND répond que le montant n'a pas encore été arrêté.

Monsieur MAUGET estime que c'est une information publique qui peut être communiquée.

Monsieur DURAND confirme mais estime que c'est trop tôt. Le conseil municipal ne saurait être une tribune pour les groupes politiques qui le composent.

Monsieur MAUGET réplique que Monsieur DURAND ne saurait dénigrer les membres de Démocratie Communale, qui se sont hissés à la force de leur action au sein du conseil municipal.

Madame KNIBBS demande quel est le montant de la dette.

Monsieur DURAND estime qu'il est trop tôt pour donner cette information.

Monsieur BARIANT explique la dette d'une commune : il y a toujours des emprunts en cours mais qui sont toujours remboursés. Il rappelle que les collectivités ne peuvent pas avoir de déficit pour cause de dette. En effet, elles ne peuvent pas rembourser des emprunts par d'autres emprunts mais seulement par l'autofinancement.

Monsieur DURAND rajoute que le remboursement de l'annuité d'emprunt est une dépense inscrite obligatoirement au budget.

Monsieur BONNEAU-CASTET nuance ces affirmations : une commune a des dettes

mais pas d'impayés.

Le débat d'orientation budgétaire n'a pas de caractère décisionnel : le conseil municipal débat mais ne vote pas.

II – RESSOURCES HUMAINES

- **D2012-01-04 TABLEAU DES EFFECTIFS 1/2012**

Il appartient au conseil municipal, sur proposition du Maire, de déterminer les effectifs du personnel de la commune.

Il convient donc d'adapter le tableau des effectifs de la commune selon le tableau ci après :

Création	Date
Adjoint technique de 2ème classe à temps complet	01/03/12
Adjoint administratif de 2ème classe à temps complet	01/03/12

Monsieur BONNEAU-CASTET demande si ce sont des créations de poste.

Monsieur DURAND répond par l'affirmative : un poste est notamment créé pour la gestion du personnel.

Il est procédé au vote.

La délibération relative au tableau du personnel 1/2012 est adoptée à l'unanimité.

III – SUJETS DIVERS

- **D2012-01-05 – DISTILLERIE AMBULANTE**

Monsieur le Maire expose qu'il a reçu la demande de Monsieur RIFFAUD, distillateur ambulant à Landerrouat afin de transférer le lieu de l'atelier public de distillation.

Monsieur RIFFAUD demande l'autorisation de transférer son installation du 43 lieu dit le Truch , au 6 lieu dit le Truch chez Monsieur DUBOS Marc.

Monsieur DURAND présente ce projet de délibération.

Il est procédé au vote.

La délibération relative à la distillerie ambulante est adoptée à l'unanimité.

• INFORMATION SUR LES MARCHÉS PUBLICS CONCLUS EN 2011

Dans le cadre de la délégation de pouvoir accordée par le conseil municipal, le Maire doit rendre compte des marchés publics contractés en 2011 :

Budget général de la commune

MARCHÉS DE FOURNITURES			
Date	N°Marché	Objet	Titulaire(s)
Tranche de 4 000€ HT à 19 999,99€ HT			
07/03/2011	2011MAPA01	Flotte de téléphones mobiles	Orange (33371)
09/08/2011	2011MAPA03	Achat d'un colombarium	Munier (88260)
25/08/2011	2011MAPA19	Achat d'un véhicule d'occasion – complexe sportif	Jean Paluat Automobiles (64990)
30/12/2011	2011MAPA29	Achat de matériel informatique	Air Informatique (33160) / Makesoft (33450)
07/10/2011	2011MAPA32	Télécommande grue camion	Hymso (33140)
23/12/2011	2011MAPA35	Achat d'un véhicule – mairie	Sausset Automobile (33450)
Tranche de 20 000€ HT à 49 999,99€ HT			
12/07/2011	2011MAPA08	Achat d'une débroussailleuse	Agri 33 (33610)
19/08/2011	2011MAPA16	Fournitures de bureaux 2011-2014	Makesoft (33450) / Buro+ (33320)
Tranche de 193 000 € HT à 999 999,99 € HT			
04/04/2011	2010PF01	Fourniture de denrées alimentaires	Transgourmet (33450)

MARCHÉS DE SERVICES			
Date	N°Marché	Objet	Titulaire(s)
Tranche de 4 000€ HT à 19 999,99€ HT			
09/05/2011	2010-23	Plan d'aménagement de la voirie et des espaces publics	FACT (33870)
28/06/2011	2011MAPA11	Cuisine centrale – contrôle technique	Apave (33370)
03/10/2011	2011MAPA20	Location d'une plieuse de documents – Mairie	Pitney Bowes (93217)
04/10/2011	2011MAPA21	Hygiène restauration scolaire	SARP Raba (33530)/ Lamolie (33370)
Tranche de 50 000€ HT à 89 999,99€ HT			
04/01/2011	2010-25	Gestion du SPANC	Lyonnaise des Eaux (33082)
Tranche de 193 000 € HT à 999 999,99 € HT			
08/01/2011	2010PF02	Chauffage / climatisation	Cofely (33306)
06/05/2011	2011PF01	Maîtrise d'œuvre de la cuisine centrale	Audouin – Lefeuvre (33000)

MARCHÉS DE TRAVAUX			
Date	N°Marché	Objet	Titulaire(s)
Tranche de 4 000€ HT à 19 999,99€ HT			
30/06/2011	2011MAPA05	Rideaux & Stores	Telor Non Feu (85200)
30/06/2011	2011MAPA06	Peintures	EIPF (33000) / Les 4 Décors (33240) / Martin (33450)
07/11/2011	2011MAPA23	Remise en conformité du paratonnerre	Laumailé (65420)
05/12/2011	2011MAPA27	Travaux d'électricité générale divers bâtiments	AEL (17270) / Saint-Loub'Elec (33450)
30/12/2011	2011MAPA30	Travaux de rénovation de la toiture de la crèche	Etandex (33360)
30/12/2011	2011MAPA36	Ouverture du patio – ALSH primaire	Perret et Fils (33530) / Miroiterie du Sud Ouest (33305)
Tranche de 20 000€ HT à 49 999,99€ HT			
30/06/2011	2011MAPA07	Menuiseries	F. Mazeau (33450) / Miroiterie du Sud Ouest (33305)
23/12/2011	2011MAPA24	Rénovation de la toiture de l'église	SARL Rouffort Philippe (33270)
23/09/2011	2011MAPA31	Remise en état de l'aire d'accueil	Saint-Loub'Elec (33450) / Iso Thermique (33450) / Baudet (33450)
Tranche de 50 000€ HT à 89 999,99€ HT			
21/09/2011	2011MAPA13	Rénovation des courts de tennis	Tennis d'Aquitaine (33440)
Tranche de 193 000 € HT à 999 999,99 € HT			
19/05/2011	2011MAPA02	Travaux de voirie 2011	Eurovia (33706)
15/07/2011	2011MAPA04	Divers travaux de voirie et assainissement pluvial 2011-2014	Eurovia (33706)

Budget annexe centre culturel

MARCHÉS DE FOURNITURES			
Date *	N°Marché	Objet	Titulaire(s)
Tranche de 20 000€ HT à 49 999,99€ HT			
21/12/2011	2011MAPA26	Acquisition de matériel vidéo-son	CONCEPT EVEN (83170) / Audio Pro (33700)

MARCHÉS DE SERVICES			
Néant			

MARCHÉS DE TRAVAUX			
Néant			

Budget annexe SPANC

MARCHÉS DE FOURNITURES			
Néant			

MARCHÉS DE SERVICES			
Date *	N°Marché	Objet	Titulaire(s)
Tranche de 50 000€ HT à 89 999,99€ HT			
04/01/2011	2010-25	Gestion du SPANC 2011-2014	Lyonnaise des Eaux (33082)

MARCHÉS DE TRAVAUX			
Néant			

Monsieur DURAND présente les marchés publics conclus en 2011.

IV - DÉCISIONS PRISES PAR M. LE MAIRE EN VERTU DE L'ARTICLE L2122-22 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES.

La bonne marche de l'administration communale nécessite de traiter certaines affaires dans des délais courts. L'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que le conseil municipal peut déléguer un certain nombre de ses compétences au Maire. Le conseil municipal a défini les compétences déléguées au maire lors de son installation pour le mandat en cours.

- **DEC 2011-12-01 Marchés Publics – Fourniture de matériel scénique pour le centre culturel La Coupole**

Monsieur le Maire a attribué un marché alloti de fournitures de matériel scénique pour le centre culturel La Coupole aux entreprises suivantes :

Lot 1. Matériel vidéo - CONCEPT EVEN - 12 345,00 € TTC

Lot 2. Matériel éclairage - AUDIO PRO - 21 438,00 € TTC

Lot 3. Matériel sonorisation - CONCEPT EVEN - 12 439,00 € TTC

- **DEC 2011-12-02 Marchés Publics – Travaux de rénovation de la toiture de l'église**

Monsieur le Maire a attribué un marché de travaux pour la rénovation de la toiture de l'église à l'entreprise suivante :

SARL ROUFFORT Philippe - 24 317,19 € TTC

- **DEC 2011-12-03 Marchés Publics – Fourniture de matériel informatique**

Monsieur le Maire a attribué un marché de fourniture alloti pour l'acquisition de matériel informatique pour répondre aux besoins de différents services communaux aux entreprises suivantes :

Lot 1. Ordinateurs et onduleurs - AIR INFORMATIQUE - 6 599,53 € TTC

Lot 2. Impression - MAKESOFT - 447,30 € TTC

- **DEC 2011-12-04 Marchés Publics – Travaux d'étanchéité sur la toiture de la crèche**

Monsieur le Maire a attribué un marché de travaux pour l'étanchéité de la toiture de la crèche à l'entreprise suivante :

ETANDEX - 7 748,21 € TTC

- **DEC 2011-12-05 Marchés Publics – Travaux d'ouverture du patio de l'ALSH Primaire**

Monsieur le Maire a attribué un marché de travaux pour l'ouverture du patio de l'ALSH Primaire, afin de le rendre accessible depuis l'intérieur des locaux, aux entreprises suivantes :

Lot maçonnerie - PERRET ET FILS - 3 940 € TTC

Lot menuiseries - Menuiserie du Sud Ouest – 4 130 € TTC

V – QUESTIONS DIVERSES

Madame LIGNAC déclare que le collège entrepose de nombreux bacs d'ordure le long de la voirie.

Monsieur DURAND répond avoir demandé à l'administration du collège de camoufler ces poubelles.

18H38 : arrivée de Madame Marianna RUNDSTADLER.

Monsieur MAUGET rapporte que sur le chemin Maine de Laborde, il y a de nombreux trous sur la route. Leur réparation a commencé, mais les travaux devraient être poursuivis.

Monsieur MAUGET demande combien coûte les travaux pour un kilomètre de route.

Monsieur DURAND répond que le coût est environ de 200 000 € en zone rurale et du double en zone urbaine. En zone urbaine on refait également en général l'éclairage public. Ainsi, les travaux du chemin de l'Esventat ont coûté 430 000 € HT en 2011 et ceux du chemin de Mage en 2012 sont estimés à 200 000 € HT.

Monsieur BONNEAU-CASTET demande si les travaux d'implantation de poutres de rives donnent lieu à recalibrage de la voie.

Monsieur DURAND répond que cela dépend des voies mais que c'est possible. Sur le Chemin de Mage de la largeur va être gagnée si cela se peut.

Madame GOUILLAUD déclare que devant l'EHPAD, l'état de la voirie est dangereux.

Madame QUILICO rajoute que dans la zone industrielle il y a aussi des dégâts.

Monsieur DURAND répond que ces derniers travaux sont de la compétence de la Communautés de communes et qu'ils vont être programmés.

Madame KNIBBS déclare que des travaux seraient souhaitables entre la rue Max Linder et le collège car il n'y a pas de trottoirs.

Monsieur DURAND déclare que là aussi il s'agit d'une voie d'intérêt communautaire et que la CDC y prévoit des travaux.

Madame KNIBBS demande où en est le plan de circulation.

Monsieur DURAND répond que la procédure en est au stade du choix du prestataire.

Madame KNIBBS souhaite savoir où en est le diagnostic thermique mené en 2010 sur les bâtiments communaux.

Monsieur RODRIGUEZ déclare attendre pour la mi-février le rapport du prestataire de la commune, Cofely, avec le bilan des consommations de 2011.

Monsieur BAUDET demande si la commune a eu des retours sur les crédits confiés au Consul d'Haïti suite au séisme de 2010.

Madame LIGNAC va se rapprocher de lui.

Monsieur DURAND revient sur le concert de la Lyre du 28 janvier, auquel l'école de musique a été associée, pour un spectacle de grande qualité. Il rappelle que la commune met d'importants moyens en œuvre, que ce soit dans l'école municipale de musique, ou par le biais de la subvention versée à La Lyre.

La séance est levée à 18h50.

TABLEAU DES DÉLIBÉRATIONS	
D2012-01-01	AUTORISATION D'INVESTISSEMENT
D2012-01-02	TARIF SKI INTERCOMMUNAL
D2012-01-03	DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE
D2012-01-04	TABLEAU DES EFFECTIFS
D2012-01-05	DISTILLERIE AMBULANTE

TABLEAU DES INFORMATIONS	
///	INFORMATION SUR LES MARCHÉS PUBLICS 2011

TABLEAU DES DÉCISIONS DU MAIRE	
DEC 2011-12-01	Marché Public – Fourniture de matériel scénique pour le centre culturel La Coupole
DEC 2011-11-02	Marché Public – Travaux de rénovation de la toiture de l'église
DEC 2011-11-03	Marché Public – Fourniture de matériel informatique
DEC 2011-11-04	Marché Public – Travaux d'étanchéité sur la toiture de la crèche
DEC 2011-11-05	Marché Public – Travaux d'ouverture du patio de l'ALSH Primaire

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL TABLEAU DES PARAPHES			
Nom	Signature	Nom	Signature
DURAND Pierre		BARIANT Pierre	
BAUDET Jean-Michel.		BELMONTE Brigitte	
BERGAMO Florence		BERTHELIER Jean-Michel	
BONNAMY Monique		BONNEAU- CASTET Jean- François	
BOVA Marie		DURAND Agnès	
DUVERNE Bernard		GIACOMINI Pierre	
GONZALEZ José		GOULLAUD Françoise	
HAUTEFAYE Colette		KNIBBS Paula	
LAMBERT Sylvie		LIGNAC Bernadette	
MASSONNEAU Bernard		MAUGET Denis	
OLIVER Joëlle		QUILICO Chantal	
REY Gérard		RODRIGUEZ André	
ROUX Serge		RUBIO Marie- Christine	
RUNDSTADLER Marianna		STURNY Lilian	
SEVERIN Marie- France			